



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Anticipation du potentiel retrait européen des substances actives et développement de techniques alternatives pour la protection des cultures :  
les 38 projets du dispositif du PARSDADA au 24 octobre 2025**

Filière Grandes cultures – Plan d'action Gestion des graminées-adventices dans les rotations	
<b>GRAMICIBLE</b> (Durée : 42 mois) 3 915 846 €	Porté par ARVALIS, GRAMICIBLE va produire à court terme, des solutions rapidement opérationnelles et économiquement viables afin d'aider les producteurs à anticiper les retraits de substances herbicides à travers un ensemble d'alternatives.
<b>GRAMICOMBI</b> (Durée : 5 ans) 3 367 287 €	En ciblant des actions de prophylaxie et de combinaison de leviers via la reconception de systèmes, GRAMICOMBI porté par Terres Inovia, vise un transfert technologique ambitieux avec des livrables aboutis et d'importants moyens de déploiement.
Filière Semences & plants – Plan d'action Lutte contre les ravageurs coléoptères	
<b>TAUPIFAST</b> (Durée : 5 ans) 6 120 905 €	Par un travail multi-filières ciblant la lutte contre les taupins, TAUPIFAST, porté par INOV3PT, prévoit de construire, évaluer et déployer des solutions économiquement viables, dont des combinaisons de pratiques favorables à l'échelle de la rotation.
<b>COLEOFAST</b> (Durée : 5 ans) 7 121 453 €	Porté par la FNAMS, COLEOFAST a pour objectif de lutter contre les coléoptères en production de semences. De nombreuses solutions seront étudiées individuellement (biocontrôle, piégeage de masse, génétique, lutte chimique de précision, plantes de service, etc.) mais aussi en combinaisons, afin de proposer des alternatives efficaces contre ces ravageurs.
<b>ALTIFAST</b> (Durée : 5 ans) 4 762 353 €	Porté par Terres Inovia, ALTIFAST vise à mieux connaître les ravageurs appartenant au groupe des altises dans différentes cultures pour la production de semences et la consommation, en vue de développer de nouvelles stratégies de lutte contre ces insectes.
Filière Vigne – Plan d'action Mildiou et black rot	
<b>SAVOIR</b> (Durée : 5 ans) 3 998 225 €	Projet porté par l'Institut français du vin, SAVOIR a pour objectif d'opérationnaliser des mesures préventives non chimiques ayant un effet direct sur les cycles biologiques des agents pathogènes responsables du mildiou et du black-rot.
<b>GETUP</b> (Durée : 5 ans) 4 908 468 €	Pour combattre le mildiou de la vigne, GetUp porté par l'INRAE, vise à évaluer le potentiel de deux stratégies de biocontrôle basées sur le microbiote, qui seront testées en conditions réelles par intégration dans les itinéraires techniques actuels.
<b>LEVIERS</b> (Durée : 5 ans) 5 856 456 €	En se focalisant sur l'amélioration variétale (optimisation de la résistance) et l'évaluation de biosolutions innovantes au niveau des parcelles, LEVIERS porté par l'IFV, vise à identifier une panoplie de solutions permettant, à court terme, de maîtriser le mildiou et le black rot dans les vignes.
<b>TRANSFERTS</b> (Durée : 5 ans) 5 635 726 €	En continuité des projets SAVOIR et LEVIERS, TRANSFERTS porté par le Conseil interprofessionnel du Vin de Bordeaux, réunit un collectif de 6 régions viticoles et de très nombreux partenaires en vue de construire et tester de nouvelles approches pour la diffusion massive des pratiques alternatives de lutte contre le Mildiou et le Black-rot.

<b>Filière Horticulture - Plan d'action Gestion des adventices et Gestion des thrips</b>	
<b>TRANS'HERBE</b> (Durée : 5 ans) 3 838 496 €	Le projet TRANS'HERBE, porté par ASTREDHOR, a pour ambition de tester un panel de leviers à combiner afin de pouvoir mettre en place des itinéraires techniques innovants sans herbicide de synthèse pour des systèmes de cultures de pleine terre, y compris pour des cultures particulièrement sensibles.
<b>TRANS'THRIPS</b> (Durée : 5 ans) 7 297 962 €	Le projet TRANS'THRIPS, porté par ASTREDHOR, vise à compléter les alternatives existantes, en développant des approches très diversifiées de lutte contre les thrips (lutte biologique, lutte mécanique et de prophylaxie), et contribue à accroître le transfert de connaissances et de références techniques vers les professionnels du secteur horticole.
<b>Filière Fruits &amp; légumes frais – Plans d'action Gestion des adventices ; Gestion de <i>Drosophila suzukii</i> ; Pucerons, autres insectes piqueurs et acariens ; Châtaigne</b>	
<b>SOLAD-FL</b> (Durée : 5 ans) 3 899 523 €	Porté par le CTIFL, ce projet vise à couvrir les problématiques majeures de désherbage par des approches innovantes. Son point fort : la pluralité de son partenariat associant recherche publique et expérimentation, instituts techniques et équipementiers.
<b>DESHERBENDIVE</b> (Durée : 5 ans) 974 184 €	Porté par l'association des producteurs d'endives de France (APEF), DESHERBENDIVE a pour objectif d'expérimenter et d'évaluer différentes méthodes innovantes, puis de les combiner pour réduire l'enherbement en réduisant l'utilisation des herbicides.
<b>DROSOPHILA SUZUKII</b> (Durée : 3 ans) 3 528 490 €	Premier projet de ce plan d'action, « <i>Drosophila suzukii</i> » ambitionne la gestion de ce ravageur très prolifique par la mise en place d'une régulation des populations en amont de mesures de lutte alternatives utilisées en combinaison (stratégies de lutte, barrières physiques, biocontrôle, piégeage massif, etc.).
<b>OPTIMISTII</b> (Durée : 5 ans) 1 285 261 €	Renouvelant les approches de gestion de <i>D. suzukii</i> , OPTIMISTII porté par l'INRAE, contribuera à accélérer le déploiement d'une méthode alliant 2 techniques (Insecte stérile et Insecte incompatible) en vergers de cerisiers et dans d'autres cultures.
<b>QUANDINSKII</b> (Durée : 47 mois) 749 235 €	Porté par l'Université de Picardie Jules Verne d'Amiens, QUANDINSKII vise à établir une stratégie de gestion prophylactique des réservoirs de la mouche <i>Drosophila suzukii</i> , à l'échelle du paysage et de la parcelle, grâce au développement de techniques ciblant la phase du cycle écologique de la mouche où les populations sont les plus réduites et ce avant son apparition dans les parcelles de cerisiers.
<b>PACTE</b> (Durée : 5 ans) 5 652 233 €	En réponse aux attaques de punaises <i>Pentatomidae</i> sur noisettes, PACTE porté par l'ANPN, teste 2 stratégies de lutte en impliquant les filières et les producteurs pour garantir une intégration des résultats de ces essais dans les pratiques des producteurs.
<b>CROC</b> (Durée : 5 ans) 1 476 855 €	Le projet CROC porté par le CTIFL a pour objectif principal de développer des méthodes de contrôle de la pourriture de la châtaigne, depuis la production au verger jusqu'au stockage post-récolte. Il inclut transfert et diffusion des résultats auprès des producteurs.
<b>MatCha</b> (Durée : 5 ans) 412 242 €	Porté par la CdA Ardèche, MatCha vise à disposer de variétés de châtaignier plus robustes pour les futurs vergers, en s'appuyant sur la diversité de l'espèce, par adaptation aux enjeux sanitaires (maladie de l'encre) et climatiques (chaleur et sécheresse).
<b>PROSPER</b> (Durée : 5 ans) 564 591 €	Projet porté par l'INRAE, PROSPER cible la réduction de l'impact des maladies de l'encre et du chancre en châtaigneraie, par le développement d'un réseau de surveillance participative, de méthodes de diagnostic et de solutions de contrôle des maladies.
<b>ChatOFor</b> (Durée : 48 mois) 384 076 €	ChatOFor, porté par Invenio, cible la recherche de solutions applicables aux vergers de châtaigniers pour lutter contre les Chenilles foreuses, grâce à une meilleure connaissance des bioagresseurs et en combinant des moyens de lutte à l'échelle de l'arbre et du verger.
<b>RESILIÂNCE</b> (Durée : 48 mois) 1 172 596 €	En identifiant les variétés de châtaigniers résilientes au risque climatique, les ressources génétiques éprouvées et les itinéraires techniques favorables, le projet RESILIÂNCE porté par le CNRS, vise la résilience des châtaigneraies aux changements globaux.
<b>Structuration de la filière châtaigne</b> (Durée : 5 ans) 634 557 €	Porté par le SNPC, ce projet a pour objectif la structuration de la filière châtaigne en France, en associant tous les acteurs de l'amont et de l'aval. Parallèlement, il prévoit la coordination des 5 autres projets financés dans le cadre du PARSAWA par la mise en place d'un comité de revue de ces projets, sous co-présidence SNPC et INRAE.
<b>Filière Fruits &amp; légumes transformés – Plans d'action Gestion de l'enherbement et Gestion des lépidoptères</b>	
<b>1<sup>er</sup> DECCЛИC</b> (Durée : 58 mois) 3 781 520 €	Projet porté par l'UNILET, 1 <sup>er</sup> DECCлиC s'attachera à développer les connaissances sur les dicotylédones, adventices des cultures de légumineuses, de légumes, de pommes de terre et de pavot médicinal, en vue d'élaborer de nouvelles stratégies pour leur régulation.
<b>ACOMPLI</b> (Durée : 5 ans) 5 038 051 €	Face à la pression des lépidoptères, ACOMPLI porté par l'UNILET, se distingue par la mise en place de démonstrations pilotes à l'échelle territoriale, qui permettront une évaluation concrète des solutions développées (régulation adaptée, combinaisons, etc.).
<b>Filière Plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) et Houblon – Plan d'action Gestion des adventices</b>	
<b>ADHEMAR</b> (Durée : 5 ans) 3 999 496 €	Très orienté vers la bio, la filière dispose de peu d'herbicides à sa disposition, la filière PPAM a besoin de nouvelles solutions viables pour la gestion des adventices. Porté par l'ITEPMAI et ses 13 partenaires, ADHEMAR a l'ambition de proposer des outils efficaces et économiquement viables.

<b>Filières des cultures ultra-marines / Canne à sucre – Plan d'action Gestion des adventices</b>	
<b>IDECAS</b> (Durée : 54 mois) 4 000 000 €	Porté par eRcane, IDECAS vise à renforcer les connaissances scientifiques, développer des innovations techniques de désherbage et accompagner les agriculteurs dans l'adoption de ces techniques. C'est un défi majeur pour la viabilité des exploitations.
<b>Filières des cultures ultra-marines / Banane – Plan d'action Cercosporiose noire</b>	
<b>CERCOTROP</b> (Durée : 5 ans) 3 999 227 €	Porté par l'Institut Technique Tropical, CERCOTROP a pour objet de mettre au point des alternatives aux fongicides par le développement de pratiques agroécologiques ainsi que d'accompagner les producteurs vers ces nouvelles pratiques.
<b>BANA+</b> (Durée : 5 ans) 7 490 573 €	Fort d'un partenariat élargi, BANA+, porté par le CIRAD et l'INRAE, a pour objectif d'adosser à sa plateforme de création variétale, de nouvelles méthodes en vue d'accélérer la production de nouvelles variétés alliant multirésistances et attentes des producteurs et du marché.
<b>Filières des cultures ultra-marines / Fruits &amp; légumes – Plan d'action Gestion des ravageurs</b>	
<b>PARSITROP</b> (Durée : 5 ans) 3 999 177 €	En réponse aux défis auxquels font face les Antilles, PARSITROP, porté par l'Institut Technique Tropical, sera le terrain de l'évaluation mais aussi de la démonstration directe de la combinaison de l'ensemble des leviers travaillés, à activer chez et par les producteurs.
<b>SA'IRA</b> (Durée : 5 ans) 5 254 713 €	SA'IRA, porté par l'ARMEFLHOR, vise à mettre à disposition des producteurs des alternatives opérationnelles, adaptées aux spécificités des productions fruitières et légumières à La Réunion, en vue de les accompagner dans leur transition.
<b>Filière Mode de production Agriculture biologique – Plan d'action gestion des maladies fongiques</b>	
<b>PARCi en Bio</b> (Durée : 5 ans) 3 999 990 €	En s'appuyant sur la collaboration de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur, des producteurs aux consommateurs, le projet PARCi en Bio, porté par l'ITAB, vise à affranchir les systèmes agricoles biologiques de l'usage du cuivre.
<b>Projets transversaux d'intérêt pour l'ensemble des filières de production</b>	
<b>ARDECO (INRAE)</b> (Durée : 5 ans) 6 807 385 €	ARDECO a pour objet d'accélérer les méthodologies et une infrastructure pour la production de molécules utilisables en biocontrôle contre les insectes, telles les phéromones, produites par les insectes ou les kairomones, produites par les plantes.
<b>ASAP (INRAE)</b> (Durée : 5 ans) 3 479 963 €	En réponse à l'adaptation des bioagresseurs aux méthodes de lutte, ASAP travaille à leur anticipation, leur surveillance et à la production de recommandations d'usage. Projet très ambitieux, ses résultats concerneront 11 filières. C'est un projet important pour comprendre et faire face au potentiel retrait des substances actives.
<b>PARAD (INRAE)</b> (Durée : 5 ans) 7 456 121 €	PARAD vise à anticiper, innover et accompagner la transition agro-écologique de la gestion des adventices. Projet de grande ampleur, il regroupe 19 partenaires et 12 prestataires représentant la quasi-totalité des filières de production. Il est co-construit entre l'INRAE et les responsables des filières.
<b>MOBACCLIM (INRAE)</b> (Durée : 5 ans) 5 609 560 €	MOBACCLIM impulse une nouvelle vague de programmes de lutte biologique contre ravageurs et adventices, qui vise à restaurer les équilibres biologiques perdus en introduisant des ennemis naturels spécifiques.
<b>C4AP (CDAF)</b> (Durée : 5 ans) 3 301 234 €	Ciblant prioritairement les agriculteurs qui ne sont pas encore engagés dans des démarches de transition agroécologique, C4AP porté par Chambres d'agriculture France, a pour objectif de construire une démarche d'accompagnement individuel au changement adaptée à l'exploitation et transposable à diverses situations.
<b>METASERV (INRAE)</b> (Durée : 5 ans) 5 899 146 €	METASERV a pour objectif d'améliorer les connaissances relatives à l'usage des plantes de service dans les cultures. Un pool de ces plantes sera testé dans plusieurs filières, du laboratoire jusqu'au champ, en vue de réguler insectes et adventices. Le projet prévoit aussi la mise en place une plateforme inédite d'échanges et de partage d'expériences.

Sous le nom de chaque projet est indiqué le montant de l'aide attribuée et engagée par le ministère en charge de l'agriculture dans le cadre de la planification écologique conformément à la Stratégie Écophyto 2030.

**écophyto**  
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos

Plus d'information sur le PARSADA, en consultant le site du ministère : [agriculture.gouv.fr](http://agriculture.gouv.fr)

